



VILLERS-ALLERAND MONTCHENOT

3 Bulletin d'information

■ ■ Edito : zoom sur le budget 2011



Didier de Amorin
Responsable de la commission Gestion

2011 :

Un budget ... d'équilibres ...

Quoi de plus normal qu'un budget équilibré ?

Tous les comptables vous le diront : actif égale passif, débit égale crédit, une recherche permanente d'équilibre. Cependant, l'équilibre n'est pas un phénomène statique et immuable comme on le pense parfois. L'équilibre est une dynamique, la compensation d'un mouvement pour retrouver un état stable et harmonieux qui prépare au mouvement suivant.

L'actualité nous montre tous les jours à quel point les vérités d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui et en tant que gestionnaires de notre commune, nous nous devons d'anticiper et préparer l'avenir.

Voici une introduction très philosophique pour finalement parler d'argent. Donc revenons à des choses plus concrètes.

La nouvelle équipe communale fait le constat en Juillet 2010 d'un bilan contrasté :

- une situation financière et comptable saine : le niveau d'endettement de la commune est faible, la trésorerie est positive,
- mais un nombre de travaux en souffrance important : sur les voiries, les bâtiments etc.

Notre priorité a donc été d'identifier les travaux à réaliser rapidement, basés sur un principe simple : la sécurisation des personnes et des biens. Cela inclut les travaux de voiries élémentaires (signalisation, rebouchage des trous), mais aussi la sécurisation des évacuations des eaux pluviales et la remise en état de nos bâtiments (des toitures sont abimées depuis la tempête de 2009).

1^{ère} recherche d'équilibre : rattraper le retard pris dans ce domaine. Cela conduit sur 2011 au lancement de travaux d'urgence pour 65 000 euros qui, malgré tout, ne couvriront pas l'intégralité des dossiers.

Cette année, plusieurs événements vont venir modifier les règles d'imposition et de répartition des taxes entre département, communes et inter-communes.

2^{ème} recherche d'équilibre : Les taux d'imposition vont se répartir de manière à ce que charges et recettes se compensent. La réforme de la taxe professionnelle va induire un transfert du taux départemental vers le taux communal. Par ailleurs, les charges de l'école maternelle (38 000 euros) seront dorénavant prises en charge par l'intercom. En compensation, 38 000 € de recette communales seront transférés via le taux d'imposition à l'intercom.

Enfin, pour faire face aux besoins de demain avec sérénité, nous devons relancer les investissements dans notre commune, de manière régulière et mesurée. Les prévisions de fonctionnement 2011 nous exposaient à un déficit de 16 000 euros.

3^{ème} recherche d'équilibre : Améliorer notre capacité d'autofinancement.

Tenant compte du fait que la dernière augmentation des taux d'imposition communaux remonte à 2006, nous procéderons à un ajustement de ces taux permettant de compenser ce déficit à hauteur de 15 000 euros. En parallèle, des actions vont être menées pour tenter de réduire des postes de dépenses importants pour notre commune (énergie par exemple).

Parmi les dossiers d'investissement à l'ordre du jour, trois sujets clé. D'une part, la remise en état des rues des Fauvettes et des Prés Bonnets. Ces travaux sont importants pour une commune comme la notre puisqu'ils nécessitent une capacité de financement important, de l'ordre de 28 000 euros sur 8 ans. D'autre part, nous souhaiterions disposer d'une salle communale digne de ce nom et hors habitations, nous permettant de développer le tissu social et culturel de la commune en respectant la tranquillité de chacun. Enfin, il nous semble important de réserver une enveloppe financière à la maintenance de notre réseau de voirie et bâtiments communaux.

L'augmentation des impôts locaux ne peut pas être le seul moyen de financer ces projets, même si nos taux restent les plus bas de l'inter-communauté. Il nous faudra rechercher et développer des sources alternatives de financement. Nous sommes déjà à pied d'œuvre pour préparer cet avenir dans les meilleures conditions et faire en sorte que l'équilibre de nos comptes soit toujours exemplaire.

La commission de gestion

Daniel Lagain, Bernard Jacquinet, Jean-Pierre Coquelet, Muriel Dumargne, Jean-Marie Chappellet, Jean-Pascal Caruel, Didier de Amorin

VILLERS-ALLERAND MONTCHENOT

L'actualité des commissions

Projet petite enfance

- Le transfert prochain de notre classe de primaire nous amène à envisager la mise en place d'un pôle petite enfance afin de conserver notre maternelle.

Ce projet fait l'objet d'un travail mené au sein du Conseil Municipal à travers des visites de micro-crèches existantes, d'une rencontre avec les assistantes maternelles de Villers-Allerand et d'un questionnaire dont vous serez destinataires dans les prochaines semaines.

Patrimoine

Salle des fêtes

- Suite à une plainte déposée par un riverain auprès de l'ARS (Agence Régionale de la Santé), une étude d'impact sonore a été menée. Le coût qu'imposerait une remise aux normes étant très élevé, le Conseil Municipal a décidé de restreindre l'utilisation de la Salle des Fêtes actuelle à des manifestations communales, rassemblements familiaux et réunions associatives **ne nécessitant pas de musique amplifiée**.

Notre salle polyvalente construite en **1980** a déjà fait l'objet de nombreux travaux de remise en état, pour un coût très onéreux. Malgré cela, elle reste désuète et inadaptée. Le Conseil municipal a donc décidé de lancer une étude pour se doter d'une salle plus conviviale qui répondrait au mieux aux besoins des habitants.



Urbanisme

Lotissement

- Le 3 février 2011, la mairie n'a pas donné de suite favorable à la demande du promoteur SF PROM qui souhaitait modifier le permis de construire accordé par l'ancien maire en octobre 2008.

Comme indiqué dans l'arrêté, ce rejet n'empêche nullement le promoteur de poursuivre les travaux en respectant les prescriptions du permis de construire initial.

Par courrier recommandé reçu en mairie le 11 avril 2011, l'avocat de SF PROM a fait savoir qu'il avait déposé un recours en annulation devant le Tribunal Administratif, contestant le bien fondé de nos argumentations ayant justifié le refus.

Avec l'aide du service juridique des maires de la Marne et de l'association Montvillers, nous travaillons d'arrache-pied sur ce dossier. De plus, nous nous sommes assurés les services d'un avocat spécialisé pour défendre les intérêts de la commune.

Conformément à notre engagement, nous ferons respecter les lois en vigueur.

Flashback

29 janvier

Tournoi de belote



Carnaval
26 mars



Expositions miniatures
agricoles
10 avril





VILLERS-ALLERAND MONTCHENOT

Les Z'infos

Vague de cambriolages : la gendarmerie nous informe

■ A la demande de Mr Daniel LAGAIN, une réunion s'est déroulée le 23 Mars dernier, en présence de l'adjudant LEFEBVRE de la gendarmerie de Taissy.

L'Adjudant LEFEBVRE informe la population que des moyens de surveillance ont été mis en place : patrouilles visibles ainsi que d'autres dispositifs ne pouvant être dévoilés. En termes de prévention, il est préconisé d'échanger avec ses voisins proches lors d'absence du domicile, d'observer toute anomalie, de relever les numéros d'immatriculation suspects, de ne pas laisser de messages téléphoniques indiquant : nous sommes absents....., d'éviter l'entassement du courrier dans les boîtes aux lettres etc. Nous rappelons que vous devez contacter le 17 en cas de problème.

Comme évoqué lors de la réunion publique, une étude des moyens de prévention (panneaux indicateurs de surveillance du village, caméras) est retenue. Ceux-ci sont en effet des solutions dissuasives. Au préalable, une enquête sera menée auprès des habitants de Villers-Allerand et de Montchenot afin de solliciter leur avis.

Nuisances du printemps

Les beaux jours reviennent et avec eux, tondeuses à gazon et divers outils bruyants font leur retour.

Nous vous rappelons que leur utilisation est réglementée, à savoir :

- ✓ pour les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- ✓ les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- ✓ les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Autorisation de brûler les déchets du 1^{er} Avril au 30 Octobre.

Exploitation de la forêt

■ Dans la forêt communale, la plantation de chênes vient de faire l'objet d'une première éclaircie.



Originaire d'Amérique, âgés de 25 ans, ces chênes ont la faculté de s'adapter aux sols acides et humides situés sur le plateau.

Investissement à long terme s'il en est, la commune va enfin percevoir les premiers dividendes : 500 stères viennent d'être exploités par une entreprise ardennaise pour un montant de 4.000 euros.

Ces bois constitués de petit diamètre (20 cm) ont été transportés en Belgique afin d'être transformés en pâte à papier.

Signe que l'économie forestière n'échappe pas à la mondialisation, ce sont des bucherons roumains qui ont procédé à l'abattage.

Au revoir Denis

■ Notre village a perdu son infatigable bénévole victime d'un terrible accident. Les activités du CAVAM, ses 10kms, sa course par couple, les brillants résultats de ses licenciés, ont largement contribué à porter l'image de Villers-Allerand dans la Région. Sans oublier la randonnée de Pentecôte et son rendez-vous annuel avec le Téléthon.



Cette année une belle récompense est venue couronner son travail, **Quentin BOUVIER** qu'il entraînait tous les mercredis est devenu champion régional du 2200 m le 30 janvier à Aix en Othe.

Eaux usées

■ Dans le cadre de transactions immobilières, la municipalité est souvent sollicitée pour fournir des renseignements quant à la conformité des réseaux d'eaux pluviales et tout à l'égout sur la commune et préciser les conditions de raccordement des habitations.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la commune est de mettre ces réseaux à disposition des habitants. En revanche, il appartient aux usagers d'assurer, à leurs frais, le raccordement de leur résidence. Depuis 2007, ce raccordement est obligatoire, un délai de deux ans ayant été laissé pour la mise aux normes.

En cas de vente, il appartient donc à la commune de déclarer la conformité des dessertes, les propriétaires s'engageant quant à eux sur la conformité du raccordement.

Ce raccordement étant obligatoire pour tous (même en dehors de tout acte de vente), la municipalité a la possibilité d'effectuer, à sa charge, des contrôles de mise aux normes, et conformément à la loi, de soumettre tout contrevenant au paiement d'une amende forfaitaire. Nous invitons donc toutes les personnes concernées à prendre dès à présent les mesures qui s'imposent pour engager les travaux nécessaires.



VILLERS-ALLERAND MONTCHENOT

■ ■ En bref

Un masseur-kinésithérapeute à votre service

■ Nous vous informons que vous pouvez bénéficier des services d'un kinésithérapeute sur notre commune. Celui-ci consulte à la maison de retraite ORPEA du lundi au vendredi inclus. Tél : 03.26.97.69.38

Cérémonies du 8 mai 1945

■ Pour commémorer la fin de la 2ème guerre mondiale, ce 8 Mai 2011, nous honorerons plus particulièrement la mémoire des hommes de Villers-Allerand disparus lors de ce conflit, la plupart en déportation.



Nous prendrons ensuite le temps de citer une page d'histoire qui s'est déroulée sur le territoire de notre village : le 12 Juin 1940, des soldats de la 82^{ème} Division d'Infanterie d'Afrique trouvèrent la mort dans des combats les opposant à des blindés allemands. A l'issue de la cérémonie, nous vous invitons à la présentation d'une exposition d'objets et documents d'époque en partageant le verre de l'amitié à la Mairie. Sous réserve d'ennuis mécaniques : présentation d'une chenillette Renault utilisée par l'armée française en 1940.

Rue des Fauvettes et des Prés Bonnets

■ L'annonce légale pour le lancement des travaux a été publiée. Il a été demandé qu'ils soient réalisés au plus tôt.

Le dossier est consultable par les riverains, en mairie, et peut faire l'objet de suggestions si nécessaire.

Fleurissement de notre commune

■ La campagne de fleurissement 2011 est lancée ! Les parterres ont été nettoyés, certains sites ont été revus ... La plantation des fleurs de saison est prévue le samedi 28 mai à partir de 9 heures à la mairie.

Toutes les bonnes volontés, mains vertes ou pas, sont les bienvenues !

Inscriptions scolaires

■ Si vous souhaitez que votre enfant fréquente l'une des classes de notre regroupement, vous pouvez l'inscrire dès à présent pour la rentrée 2011-2012.

Nous accueillons tous les enfants nés entre 2000 et 2009.

Pour toute inscription, présentez-vous au secrétariat de mairie avec votre livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Si vous avez besoin de renseignements sur l'école, le service de restauration, les études surveillées, la garderie etc, n'hésitez pas à contacter l'équipe enseignante au 03.26.97.65.30.

■ ■ Souvenons-nous



Parfum d'antan à l'époque des succursales multiples

■ Les enfants du village les appelaient Monsieur Goulet, Madame Goulet quand ce n'était pas, non sans respect : « LA GOULETTE ».

De septembre 1950 à janvier 1963 Emile et Victoria Faradoni ont été gérants de la succursale GOULET-TURPIN n°89 à Villers-Allerand.

Epicerie, produits laitiers, charcuterie, fruits et légumes, liquides, mercerie...

Les fruits et les légumes provenaient des halles de Reims. Pas de tournée, mais chaque mercredi Monsieur Faradoni prenait les commandes et livrait le jeudi suivant au volant de son TUB Citroën.

Souvenons-nous du camembert « le Moine », du café rouge, du Royal Josetti, des timbres achetés tout au long de l'année à coller sur des planches pour les colis épargne de fin d'année, des enfants de Montchenot qui venaient l'hiver se réchauffer dans le magasin en attendant l'ouverture de l'école.

Emile et Victoria Faradoni sont d'origine Lombarde, leurs parents sont arrivés en France au début des années 20.

4 enfants : Chantal, Pierre, Bruno et Eric

7 petits enfants

4 arrière petits enfants



Victoria Faradoni

Victoria Faradoni, née à Soulange - 51- le 1er janvier 1926 coule aujourd'hui des jours heureux entourée des siens à la résidence Arfo/Reims/St Rémi et nous adresse ses amitiés.

VILLERS-ALLERAND MONTCHENOT

L'agenda

- 8 mai** **Cérémonies du 8 mai 1945** – Rendez-vous à 11h au Monuments aux Morts
- A l'issue de la cérémonie, nous vous invitons à la présentation d'une exposition d'objets et documents d'époque en partageant le verre de l'amitié à la Mairie.
- Concert à l'église à 18h00**
- Un concert «trompettes et orgue» aura lieu à l'église Sainte Agathe à 18h00, avec la présence de Jean-Baptiste ARNOLD et Clément GUILLEMIN à la trompette, Benjamin-Joseph STEEN à l'orgue. Venez nombreux. Le prix d'entrée est de 5€ par adulte, 2€ pour les enfants de moins de 15 ans.
- 15 mai** **« La Ravouille »**, course de caisses à savon organisée par la **Coopérative Scolaire**
- Toutes les informations en page 7.
- 28 mai** **Concerts à l'église**, dans le cadre du Festival **Orpheus**
- à 15h00 : Carolyn SHUSTER FOURNIER (organiste) et Yves BRUCHON (clarinettiste)
 - à 20h00 : Gérard LESNE (alto) et Violaine COCHARD (clavecin) interprètent « Larmes galantes », pièces de Couperin, Lambert, Purcell ...
 - Tarif spécial pour les habitants de Villers-Allerand : 20€ pour 2 personnes.
- Toutes les informations sur internet :** www.bullesmusicalesenchampagne.sitew.com
- 4 & 5 juin** **Journée des Jardins ouverts**
- Pour la 16^{ème} année, avec l'aide de « Solidarité Sources Vives », Mme et Mr HEIDSIECK, ainsi que tous les bénévoles, vous feront découvrir leur magnifique jardin « la Buissonnière ». Comme chaque année, une vente de plants et boutures sera organisée. Tous les bénéfices seront remis au Secours Catholique en faveur des enfants.
- 5 juin** **Rendez-vous des artistes et artisans d'art**
- Démonstrations ateliers-expositions-vente. Entrée libre. Pour les ateliers, les inscriptions se feront au Bar Restaurant « Le Mont Joli » dès le 8 mai prochain.
- APPEL** : Si vous possédez quelques vieux outils, nous vous remercions de les apporter en Mairie pour le sculpteur sur métal Elvis COMICA qui en aura besoin pour travailler ce jour-là.
- 13 juin** **Randonnée pédestre de Pentecôte**
- **Bouger son cœur pour en sauver d'autres !**
- Pour la première fois sans doute de son histoire, la mairie sera ouverte un jour férié. En effet , lundi 13 juin, elle sera le point de départ et d'arrivée de notre randonnée.
- Les inscriptions se feront à partir de 8H00. Moyennant 4€ pour les adultes et 2€ pour les moins de 12 ans, vous ferez une boucle de 13 kms ou un plus petit parcours de 6 kms autour de notre village. Venez bien chaussés et les mains dans les poches, l'intendance est prévue.
- Traditionnellement, les bénéfices de la randonnée de Pentecôte sont intégralement reversés à une association caritative. Cette année avec les gains réalisés, nous soutiendrons l'équipe municipale qui envisage d'équiper notre commune d'un défibrillateur cardiaque.
- 21 juin** **Fête de la musique**
- 2 juil** **Course par couples**, organisée par l'association **CAVAM**
- Les membres du CAVAM ne pouvaient rendre plus bel hommage à leur président défunt, que de reprendre le témoin et d'assurer la pérennité de leur club.
- Rendez-vous le 2 juillet au petit parc à côté du tennis, pour venir participer ou encourager les coureurs.
- 5 juil** **Exposition de sculptures monumentales d'Alain BRESSON**, à la Résidence **ORPEA** de Montchenot
- 4 sept** **Fête patronale**

VILLERS-ALLERAND MONTCHENOT

■ ■ **Encore + d'infos**



Les services à la personne

■ L'ADMR de Ludes-Rilly la Montagne intervient sur plusieurs communes, notamment à Villers-Allerand. Les services proposés sont les suivants :

- ✓ **Le transport accompagné** : Pour vos rendez-vous médicaux, vos courses, vos démarches administratives ou pour accompagner vos enfants, l'ADMR vous conduit. Une personne qualifiée vient vous chercher à domicile, vous aide à vous installer dans le véhicule, vous conduit et vous accompagne dans vos différentes démarches.
- ✓ **La livraison de repas** : Des repas peuvent vous être livrés deux fois par semaine à votre domicile par l'Union de Portage de Repas de la Montagne de Reims. Vous pouvez choisir vos repas en fonction de vos goûts (choix des plats parmi un menu proposé) et vos éventuels régimes (sans sel, sans sucre, mouliné...)
- ✓ **L'aide ménagère** : Une aide ménagère vous aide à entretenir votre logement (ménage, repassage, rangement...)
- ✓ **Une aide aux personnes âgées ou handicapées** : Des personnes qualifiées interviendront pour une aide à la toilette, une aide aux repas, faire votre ménage, votre repassage...
- ✓ **La téléassistance FILIEN** : Un médaillon vous permet d'être relié 24 heures sur 24 à une plate-forme de surveillance que vous sollicitez en cas de difficultés (chute, malaise...).
- ✓ **La garde d'enfants** : Vous travaillez le dimanche, les jours fériés? À mi-temps? Vous avez besoin de quelqu'un uniquement le mercredi? Votre enfant est malade et il ne peut aller sur son lieu de garde habituel? Nous vous proposons une solution au plus vite : une garde adaptée à vos besoins, à votre emploi du temps, de manière régulière ou ponctuelle.

Les horaires sont les suivants :

- ✓ Lundi : 14 h 00 à 18 h 30
- ✓ Mardi : 16 h 00 à 18 h 00
- ✓ Jeudi : 16 h 00 à 18 h 00
- ✓ Vendredi : 13 h 00 à 16 h 00
- ✓ Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

L'Association a besoin de bénévoles. N'hésitez pas à les rejoindre : Maison des Services
8 rue Arnould Quenardel, 51360 VERZENAY
Tél : 03 26 47 19 52
admludes@orange.fr

La gendarmerie nous communique

■ Le baccalauréat n'est pas obligatoire pour postuler à certains emplois en gendarmerie. Seuls critères exigés : être motivé, entreprenant et avoir la goût de l'aventure. Trois opportunités se présentent aux jeunes gens volontaires :

1. Gendarme adjoint : La porte d'entrée

Au niveau national, 5000 postes de gendarmes adjoints sont ouverts chaque année aux jeunes de 17 à 25 ans. Ces contrats, d'une durée maximale de 5 ans sont renouvelables par tranches. Ils permettent de travailler à la gendarmerie départementale (brigades, pelotons de surveillance et d'intervention, pelotons d'autoroutes ...) mais aussi dans les gendarmeries mobile, maritime ou des transports aériens, voire même dans la garde républicaine.

Pour devenir adjoint : il suffit de passer un concours d'entrée comprenant des tests de culture générale, d'analyse ainsi que des épreuves physiques.

2. Sous-officier : la suite logique

Les gendarmes adjoints peuvent rejoindre les rangs des gendarmes en passant un concours interne, qui est également ouvert à tous, de 18 à 35 ans. Après une formation rémunérée, il donne accès au premier grade de sous-officier, lequel permet ensuite de gravir les échelons. Un millier de poste est ouvert chaque année.

Attention : à partir du 1^{er} janvier 2012, le bac sera exigé.

3. D'autres voies sont possibles

La gendarmerie offre d'autres opportunités plus méconnues aux jeunes qui souhaitent s'engager sous les drapeaux. Il est ainsi possible de devenir « sous-officier du corps de soutien » : cette alternative combine le statut militaire avec des postes administratifs (secrétariat, comptabilité), dans la restauration collective (casernes) et dans les affaires Immobilières.



Dimanche 15 mai prochain de 10h00 à 17h00, la Coopérative scolaire organise pour la première fois une course de caisses à savon.

Cette journée sera propice à l'humour et à la bonne humeur. Les engins s'élanceront depuis le haut du Pré aux chats puis dévaleront la rue des Maivilliers avant de s'arrêter devant le restaurant 'Le Mont-Joly'.

Venez nombreux et tentez la descente

Pour cela, deux possibilités :

- Soit vous louez un engin mis à disposition par les organisateurs,
- Soit vous construisez votre propre véhicule.



Buvette et restauration sur place Défilé d'Harley-Davidson en milieu d'après-midi



Nous profitons de l'occasion pour lancer un appel aux bonnes volontés qui voudront bien apporter leur concours à l'organisation de la manifestation. Il suffit de vous faire connaître auprès des organisateurs :

Rodolphe Blandin, Cyril Michaud, Marcel Gullet, Eric Depreuve.

Pour en savoir davantage, accédez au site à l'adresse : <http://laravouille.free.fr>

DIMANCHE 5 JUIN 2011

10H-19H

**RENDEZ-VOUS DES ARTISTES
ET ARTISANS D'ART**

Villers-Allerand

**ATELIERS - EXPOSITION-VENTE
DÉMONSTRATION**

Alexandre Corinne - gravure
Batalla Gérard - sculpteur
Bertrand-Lebègue Claire, peinture en trompe-l'oeil sur bois
Bérigaud Yves - aquarelliste
Bourven Marie-Christine - atelier recto-verso, atelier des arts du livre
Bresson Marie-Berthe - gravure
Cibois Pierre - décorateur et graffeur
Comica Elvis - sculpteur métal
Ecole Blot Institut de formation en peinture décorative
Ferrasson Marie-Hélène - gravure
Gaudeflette Corinne - peintre décorateur bois
Humblot Claude-Albert - sculpteur récupérateur métal
Jacquet Sylvain - décorateur et graffeur
Jezik Martine - terre, céramique
Jupin Viviane papier - découpage en 3d
Massiaux Nicole - peintre acrylique et aquarelle
Millau Virginie - peintre verrier
Parant Françoise - sculpture
Peudon Elyette - atelier meubles peints
Piette Marie-Claude - gravure
Philibert Bertrand - panneaux en bois décoratifs meubles peints
Sastre Valérie - peinture sur verres et bouteilles personnalisées

10H ouverture des rendez-vous.

10H atelier papier-découpage de 6h par Viviane Jupin
composition en 3 D

(6 personnes, coût 20 euros par personne pour le matériel).

11H atelier mosaïque de 4 h par Corinne Gaudeflette (6 personnes).

14h atelier céramique de 4 h par Martine Jezik

(12 personnes, 5 euros par personne pour le matériel).

14h atelier de fabrication de papier mixte de 4h par M.C Bourven

(6 personnes, 35 euros par personne).

15h intervention libre de Pierre Cibois et Sylvain Jacquet, graffeurs.

16h30 «la chorale des Filles».

19 h fermeture.

Journée associée à l'ouverture exceptionnelle au public du
jardin Heidsieck, entrée payante.

Visite de l'église Sainte Agathe l'après-midi.

Inscription au bar restaurant « Le Mont Joli » pour les
personnes souhaitant participer à un atelier d'artiste
dès le 9 mai.

A l'initiative de la Mairie de Villers-Allerand